

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 24 mars 2022

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 31 juillet 2022) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt-deux **le 24 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

07 mars 2022

Membres présents :

Date de la réunion :

24 mars 2022

Titulaires : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE

Suppléants : Eric BARDET suppléant de Nelly ANTOINE, Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHÉRITIER, Isabelle SOIRAT suppléante de Jean-Marc MORETTI, Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Claire GRANGER a donné pouvoir à Eric BARDET
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU
Christophe THORIN a donné pouvoir à François FROMET

N°17.2022

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Corinne GARCIA, Claire GRANGER, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Finances – Budget Principal –
Affectation du résultat 2021**

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux, excusée
Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme, excusé

Marie-Pierre BEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration qu'il convient, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), d'affecter le résultat de fonctionnement et de statuer sur le besoin de financement de la section d'investissement constaté en fin d'exercice comptable.

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le Comptable, et le compte administratif du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher de l'exercice 2021,

.../...

Vu les résultats comptables, au titre de l'exercice 2021, rappelés ci-dessous :

Section de fonctionnement

Montant total des dépenses (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 2 558 266,15 €
Montant total des recettes (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 2 589 856,64 €
Résultat d'exercice 2021	: + 31 590,49 €
Résultats antérieurs reportés	: + 447 727,11 €
Résultat de clôture	: + 479 317,60 €

Section d'investissement

Montant total des dépenses (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 150 231,05 €
Montant total des recettes (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 105 531,40 €
Résultat d'exercice 2021	: - 44 699,65 €
Résultats antérieurs reportés	: + 1 559 244,76 €
Résultat de clôture	: + 1 514 545,11 €
Résultat global de clôture 2021	: + 1 993 862,71 €
Solde des restes à réaliser	: - 13 942,46 €

Proposition

1/ S'agissant de l'affectation du résultat de fonctionnement, soit + 479 317,60 €

Il est proposé d'affecter :

- à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 0,00 €, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
- à l'article 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 479 317,60 €.

2/ S'agissant de l'excédent de financement de la section d'investissement, soit + 1 514 545,11 €,

Il est proposé de reporter ce montant au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » pour le montant total de 1 514 545,11 €.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

– d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,

– d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 28 mars 2022
Exécutoire le : 28 mars 2022

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président


Eric MARTELLIERE



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 24 mars 2022

Le Président


Eric MARTELLIERE

